Beluga SA, en liquidation

RÉSULTATS ANNUELS AU 31/12/2023 COMMUNIQUÉ DE PRESSE INFORMATIF AU 29/03/2024 18:00

Rapport financier (Belgian GAAP, non audité)

Structure de l'entreprise

En conséquence de l'application d'une des décisions prise par l'assemblée générale extraordinaire du 31/10/2023, Beluga SA en liquidation n'est plus une « société cotée » depuis le 29/12/2023.

La société remplit depuis lors les conditions définies par le CSA pour être considérée comme une « petite société anonyme ».

Ce communiqué n'est donc théoriquement plus obligatoire.

Néanmoins, comme la société est dans la première année de la liquidation, commencée le 31 octobre 2023, le collège des liquidateurs a décidé, pour cette année seulement, de publier les résultats annuels au 31/12/2023 pour le 31 mars 2024.

Cependant ce communiqué sera évidemment beaucoup plus succinct que les autres années.

A partir du 2 mai 2024 au plus tard, en vue de l'assemblée générale du 17 mai 2024, les comptes annuels sous le format du dépôt à la BNB accompagnés du rapport de gestion seront mis à disposition des actionnaires au siège de la société et sur le site de Beluga www.belugainvest.com, conformément à l'article du CSA qui s'applique à toutes les sociétés anonymes non cotées.

Évolution récente

Beluga est en liquidation depuis le 31/10/2023.

Le collège des liquidateurs a immédiatement commencé à rendre liquide le plus rapidement possible les actifs de la société. Cela se traduit par une augmentation significative des valeurs disponibles et par une diminution des placements de trésorerie malgré les remboursements de la totalité des crédits bancaires.

En ce qui concerne l'année 2023, les coûts de gestion et autres frais d'exploitation ont augmenté suite à l'incidence de l'inflation et aux coûts relatifs à la préparation et le démarrage du processus de la liquidation. Ils s'élèvent à 0,286 million d'EUR, comparé à 0,237 million d'EUR en 2022. Cette augmentation de € 0,049 million, non récurrente s'explique principalement par :

- € 0,010 millions du poste publicités obligatoires ;
- € 0,008 million du poste Audit, suite à la nécessité d'obtenir aussi des comptes audités de moins de 3 mois pour la liquidation du 31/10/2023;
- € 0,016 million de frais d'avocats supplémentaires suite à la complexité du respect des règles légales;
- € 0,008 million de frais de notaire suite aux actes notariés nécessaires dans le cadre de la mise en liquidation et du processus de liquidation.

Sans ces coûts exceptionnels, les coûts de gestion auraient été en baisse.

Résultats annuels Beluga 2023 - 29/03/2024

La perte de l'exercice s'élève à € 0,201 million (0,15 EUR par action malgré la réduction de valeur de € 0,053 million appliquée sur le terrain agricole de Sambreville pour la ramener à la valeur obtenue en vente publique en février 2024) contre, en 2022 0,484 million d'EUR (0,35 EUR par action).

Compte de résultats (Belgian GAAP)

Les coûts opérationnels en augmentation au cours de 2023, sont constitués principalement de services et de biens divers.

Les produits financiers réalisés durant l'année 2023 de 0,337 million d'EUR sont relatifs à des dividendes et intérêts perçus à concurrence de 0,063 million d'EUR, de plus-values réalisées sur placements de trésorerie pour 0,117 million d'EUR et d'une reprise de réduction de valeur sur les actifs circulants de 0,157 million d'EUR.

Les charges financières s'élèvent à 0,255 million d'EUR pour l'année 2023. Ces charges financières comportent principalement les réductions de valeur de 0,185 million d'EUR sur les valeurs mobilières et les 0,053 million d'EUR de réduction de valeur sur actif immobilisé (sur le terrain de Sambreville).

Information sectorielle

En 2023, Beluga n'a été active qu'en Belgique et a eu trop peu d'activité pour pouvoir donner une segmentation pertinente.

Bilan

Les immobilisations corporelles s'élevaient à 0,027 million d'EUR au 31 décembre 2023 et comportaient, à la date de clôture, uniquement un terrain agricole à Sambreville vendu au prix de 0,027 million d'EUR en vente publique en février 2024. La valeur comptable du terrain a été aligné au 31 décembre 2023 au prix de réalisation obtenu en 2024.

Les créances à plus d'un an et moins d'un an s'élèvent à 0,162 million d'EUR dont 77% sont constitués d'un « vendor loan » lié à la revente d'actifs, qui se rembourse par mensualité identique et qui arrivera à échéance au 30 juin 2026.

Les placements de trésorerie s'élèvent, à la date de clôture, à 1,380 millions d'EUR et sont composés :

- de la participation dans Forest and Biomass Holding pour une valeur nette de 0,258 million d'EUR,
- d'une participation dans une sicav de trésorerie auprès de la Banque Delen pour 0,884 million d'EUR.
- d'un portefeuille d'actifs financiers cotés géré par ING pour 0,072 million d'EUR. (Le total du portefeuille confié à ING a été entièrement vendu à l'exception de 3 obligations dont les échéances sont 04/24, 04/27 et 10/27). Le cash correspondant à la revente du portefeuille se trouve repris dans le chapitre disponible ;
- d'un portefeuille d'actifs financiers cotés géré par Beluga auprès de la plateforme Boléro de KBC pour une valeur nette de 0,187 million d'EUR. Le cash correspondant à la revente de la majorité du portefeuille se trouve repris dans le chapitre disponible ;
- les actions propres détenues par Beluga en 2022 de 0,016 million d'EUR ont été détruites conformément à la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31/10/2023.

En dehors de la Sicav de Trésorerie détenue auprès de la Banque Delen de 0,884 million d'EUR, la totalité des valeurs disponibles s'élève à 2,483 millions d'EUR placés auprès d'institutions financières belges de premier plan : ING et KBC. Les comptes bancaires auprès de Beobank et BNP Fortis ont été clôturés.

Les dettes financières à plus d'un an et à moins d'un an, de 0,192 million d'EUR en 2022 ont été entièrement remboursées.

Les dettes commerciales s'élevaient à 0.109 million d'EUR au 31 décembre 2023.

Données par action

(en euro)	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net	(0,15)	(0,35)
Valeur des actions (ou valeur intrinsèque)	2,89	3,04
Dividende	-	-
Valeur boursière	2,30	2,70

Notes et informations sur le rapport financier

Règles d'évaluation

Les règles dévaluation de la SA Beluga en liquidation sont proches de celles de l'année 2022 avec les exceptions dues à la discontinuité des règles comptables conséquence de la mise en liquidation. Elles seront reprises en page 21 des comptes annuels BNB (section C-Cap 6.19).

Les états financiers de la SA Beluga ci-après comportent dès lors pour les comptes annuels 2023 comme pour le comparatif 2022, les comptes sociaux de Beluga SA au 31 décembre de l'année concernée. Les placements de trésorerie y sont comptabilisés à la valeur d'acquisition historique, corrigés le cas échéant de réductions de valeur.

Les états financiers de la SA Beluga en liquidation présentés ci-après sont affichés au 31 décembre 2023 en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Rachat d'actions propres

Aucune action Beluga n'a été achetée au cours de l'année 2023. Les 5.305 actions propres achetées en 2011 et 2021, d'une valeur de 0,016 million d'EUR au 31 décembre 2022, ont été détruites conformément à la décision de l'Assemblée Générale extraordinaire du 31 octobre 2023, réduisant le total des actions représentant le Capital de Beluga SA en liquidation de 1.366.990 actions à 1.361.685 actions.

Dividende

Pour l'année 2023, aucun dividende ne sera distribué aux actionnaires.

Événements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement important n'est survenu après la date de clôture du 31 décembre 2023.

La vente publique notariale du terrain agricole de Sambreville s'est clôturée en février 2024 pour la somme de 27.000 EUR. La valeur de réalisation a été traduite dans les comptes au 31 décembre 2023.

Conflits d'intérêts et transactions entre parties liées

Au cours de l'exercice 2023, la SA Beluga n'a effectué aucune opération nécessitant l'application de la procédure de conflit d'intérêts décrite aux articles 7:96 et 7:97 du CSA ou la réunion du Comité indépendant « ad hoc » de Beluga.

Aucune transaction entre parties liées n'a non plus été signalée.

Risques et incertitudes, droits et engagements non comptabilisés

La situation économique globale reste très incertaine et les évaluations des avoirs de la SA Beluga peuvent donc aussi évoluer rapidement négativement.

Néanmoins, la SA Beluga n'est pas confrontée à des risques ou incertitudes spécifiques, ni dans le domaine des opérations commerciales en général, ni dans le domaine du personnel ou des questions environnementales.

Il faut rappeler ici que le cash ou quasi cash de la société au 31/12/2023 représente actuellement environ 95% du total bilantaire.

Le collège des liquidateurs tient également à rappeler ce qui suit :

En 2014, La Troupette (filiale de Beluga qui a été absorbée en 2020) a comptabilisé un amortissement exceptionnel sur la valeur de son immeuble, son principal actif immobilisé. Le but de cet amortissement exceptionnel était d'ajuster la valeur comptable en fonction de l'évolution du prix de l'immobilier de bureau et de la diminution du rendement de l'immeuble suite à la perte de son locataire principal. Cet amortissement exceptionnel a donc réduit en 2014 le bénéfice de La Troupette et donc sa base fiscale. L'administration fiscale a rejeté cet amortissement exceptionnel malgré notre objection. Beluga a introduit un recours auprès des autorités compétentes. Les liquidateurs estiment que cette demande est juste et légitime compte tenu des conseils obtenus d'avocats en fiscalité et en droit. L'incidence de ce litige n'a pas été provisionnée dans les comptes. L'administration fiscale estime le montant d'impôts à payer, hors intérêts, à 0,106 million d'EUR. Les tribunaux devraient statuer en appel dans le courant de l'année 2024.

Perspectives et clôture de la liquidation

Beluga continuera au cours des prochains mois de l'exercice en cours

- de rendre liquide le plus rapidement possible tous les actifs de la société et de placer les sommes d'argent d'une manière non risquée.
- de ramener les frais de la liquidation au minimum possible.

Les facteurs détectés empêchant la clôture de la liquidation sont de l'ordre de 0,525 million d'EUR. Il s'agit principalement :

- -du recouvrement des créances d'un « vendor loan » de 0,125 million d'EUR, lié à la revente d'actifs, qui se rembourse par mensualités identiques et qui arrivera à échéance au 30 juin 2026.
- du litige en appel avec l'administration fiscale de 2014 décrit plus haut, pour lequel aucune date de fixation n'est encore établie, dont elle estimait le montant à 0,106 million d'EUR en novembre 2015.
- du paiement d'un dividende de liquidation de Forest & Biomass Holding de 0,250 million d'EUR pour lequel Beluga SA en liquidation a largement communiqué le 20 novembre 2023.

Le collège des liquidateurs étudie actuellement la possibilité de distribuer un dividende de liquidation.

Calendrier

Le calendrier financier de Beluga pour 2024 est le suivant : l'Assemblée générale 2023 se tiendra le 17 mai 2024 à 14h au siège social.

Données de contact

Beluga sa, en liquidation (<u>www.belugainvest.com</u>) BCE 0401765981 Rue du Baillois 43, B-1330 Rixensart Philippe Weill (Longeval sa) Tél. 0475 233 249 info@belugainvest.com

BELUGA – Compte de résultats Etablis conformément aux normes comptables belges, non audité

En milliers d'EUR

	31/12/2022	31/12/2023
Ventes et prestations	1	1
Chiffre d'affaires	0	0
Autres produits d'exploitation	1	1
Produits d'exploitation non récurrents	0	0
Coût des ventes et des prestations	(237)	(285)
Approvisionnements et marchandises	0	0
Services et biens divers Rémunérations, charges sociales et pensions	(229)	(278)
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement,	0	0
sur immobilisations incorporelles et corporelles	V	v
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	0	0
Provisions pour risques et charges	0	0
Autres charges d'exploitation	(8)	(8)
Charges d'exploitation non récurrentes	0	0
Résultat opérationnel (profit/(perte)	(236)	(284)
Produits financiers	105	337
Produits des immobilisations financières	48	106
Produits des actifs circulants	57	220
Autres produits financiers	0	11
Produits financiers non récurrents	0	0
Charges financières	(354)	(254)
Charges des dettes	(15)	(17)
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks,	(264)	53
commandes en cours et créances commerciales	(75)	(105)
Autres charges financières	(75)	(185)
Charges financières non récurrentes	0	0
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(486)	(201)
Prélèvement sur les impôts différés	0	0
Transfert aux impôts différés	0	0
Impôts sur le résultat	2	0
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(484)	(201)

RESULTAT PAR ACTION En EUR		
Résultat (profit/(perte)) par action	(0,35)	(0,15)

ACTIF	31/12/2022	31/12/2023
ACTIFS IMMOBILISES	80	27
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	80	27
Immobilisations financières	0	0
A CITYLE CYP CYY A NITE	4.250	4.025
ACTIFS CIRCULANTS	4 379	4 025
Créances à plus d'un an	125	75
Stocks	0	0
Créances commerciales et autres créances	76	87
Placements de trésorerie	2 592	1380
Actions propres	16	0
Autres placements	2 576	1380
Valeurs disponibles	1 586	2483
Compte de régularisation	0	0
TOTAL DE L'ACTIF	4 459	4 052

PASSIF	31/12/2022	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES	4 153	3 936
Capital	4 610	4 610
Plus-value de réévaluation	0	0
Réserves	160	144
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(617)	(818)
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	0	7
DETTES	306	0
Dettes à plus d'un an	140	0
Dettes financières	140	0
Dettes commerciales	0	0
Autres dettes	0	0
Dettes à un an au plus	166	109
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	52	0
Dettes financières	0	0
Dettes commerciales	114	109
Dettes fiscales, salariales et sociales	0	0
Autres dettes	0	0
Comptes de régularisation	0	0
TOTAL DU PASSIF	4 459	4 052